

# Sur l'occupation temporaire et légale d'un bâtiment désaffecté, quelles pistes bibliographiques pourriez-vous me conseiller ?



By Guilhem Vellut (Les Grands Voisins [CC BY 2.0], via Wikimedia Commons

*il s'agit de le transformer en logements (ou autre) pour un temps donné. Ce phénomène est régi par la signature d'un bail entre les occupants et le propriétaire. Ils ne paieront l'espace qu'à la hauteur du montant des charges. Je cherche à la fois des ouvrages d'exemples, ou des articles critiques, ou autre... Merci d'avance pour votre aide !*

Notre réponse du 07/02/2018

Si je comprends bien votre question, vous cherchez des documents sur l'occupation d'un bâtiment dans le cadre d'un bail précaire d'habitation.

Il n'existe pas de mots-matières sur ce sujet. Afin de vous répondre, j'ai donc utilisé les termes de recherche suivants : squat politique logement france

J'ai effectué des recherches dans le catalogue de la Bpi et le SUDOC (catalogue collectif des bibliothèques universitaires françaises), ainsi que sur Internet.

Les résultats dans les catalogues de bibliothèques sont maigres, le sujet n'a pas été beaucoup traité, visiblement.

Vous trouverez sur le site de l'ANIL (Agence Nationale pour

l'Information sur le Logement) toutes les [informations synthétisées](#) sur le cadre légal des conventions d'occupation précaire.

Bien que très rapidement évoqué, cette [brochure](#) disponible sur le site **Squat.net** évoque ce type de possibilité : (dans la partie Bien choisir son propriétaire : « Dans certaines villes, les mairies peuvent être plus coulantes, vouloir négocier, laisser traîner, voire proposer un bail précaire, dans d'autres contextes, elles sont au contraire plus répressives et efficaces que les propriétaires privés ».

Cela me paraît pertinent de vous l'indiquer afin de bien envisager le fait que ces conventions semblent difficilement négociables avant l'arrivée dans les lieux. Cela reste à confirmer par des personnes expérimentées, évidemment.

Cet [extrait](#) d'un livre de Djemila Zeneidi-Henry, intitulé **Les SDF et la ville : géographie du savoir-survivre** va dans ce sens.

Il est disponible à la Bpi, au niveau 3, à la cote 931.351 ZEN Plus d'informations : <https://catalogue.bpi.fr/fr/document/ark:/34201>

Vous pouvez consulter via Cairn (portail de revues de sciences humaines et sociales, accessible depuis les espaces de la bibliothèque) :

– un article tiré de la revue *Gouvernement et action publique* :

Aguilera Thomas, « **Gouverner les illégalismes. Les politiques urbaines face aux squats à Paris** », *Gouvernement et action publique*, 2012/3 (n° 3), p. 101-124. DOI : 10.3917/gap.123.0101. URL : <https://www.cairn.info/revue-gouvernement-et-action-publique-2012-3-page-101.htm>

Notez que Thomas Aguilera a depuis écrit un livre sur la situation des squats à Barcelone et Paris où la question des occupations précaires est évoquée dans ces villes. Vous pouvez le trouver à la Bpi, au niveau 3, à la cote 931.321 AUG :

<https://catalogue.bpi.fr/fr/document/ark:/34201>

L'anthropologue Florence Bouillon a publié **Le monde des squats : anthropologie d'un habitat précaire**

Presses Universitaires de France, 2009

Disponible au niveau 2 de la Bpi, à la cote 39.6 BOU

<https://catalogue.bpi.fr/fr/document/ark:/34201>

Plusieurs articles de la presse généraliste :

– Sur l'institutionnalisation des squats sur le site Streetpress : [Les Grands voisins, un village utopique en plein Paris](#) REPORTAGES | par Denis Meyer | 12 Avril 2016

– Un autre exemple à Nîmes, plus axé sur l'aide aux plus précaires : [« Ce n'est pas du squat... mais de l'habitat alternatif »](#) par Patricia Guipponi

Il me semblerait intéressant de vous rapprocher d'associations tels que Jeudi Noir, Droit Au Logement voire de structures institutionnelles telles que l'ANIL qui doivent disposer d'archives et de littérature dite grise (documents qui n'ont pas fait l'objet d'une diffusion commerciale et qui sont généralement absents des collections des bibliothèques).

J'espère que ces pistes vous aideront dans vos recherches.  
Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque Publique d'Information